



Commission départementale
de la consommation des espaces agricoles
de la Savoie



Compte-rendu de la séance du

21 novembre 2014

AVIS DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE CONSOMMATION
DES ESPACES AGRICOLES DE LA SAVOIE
SUR LE PROJET DE CARTE COMMUNALE DE **SAINT OYEN**
(Art L.124-2 du code de l'urbanisme)



Dossier n° 3 : Carte communale de Saint Oyen

Rapporteur : DDT

Dossier examiné en présence de : M. BRUNIER, maire et Mme ARNAULT, adjointe

La commission départementale de consommation des espaces agricoles de la Savoie, réunie le 21 novembre 2014 à Chambéry, a examiné le projet de carte communale de la commune de Saint Oyen au regard de la consommation d'espaces.

Le projet de révision de la carte communale de Saint Oyen porte sur l'aménagement d'ensemble du secteur des « Rechettes », d'une superficie d'environ 1,2 hectare, dans l'objectif d'accueillir une quinzaine de nouvelles familles à l'horizon 2025.

Monsieur le Maire informe que, bien que n'ayant pas de siège d'exploitation sur la commune, quelques 40 hectares ont été défrichés et rendus à l'activité agricole.

La Chambre d'agriculture juge le projet communal ambitieux, car présentant une augmentation de population d'environ 3 % par an, chiffre assez élevé au regard de la commune. Cependant le projet traduit une réelle volonté communale de projection. Cependant, une vigilance sera apportée pour garantir l'optimisation de l'occupation des surfaces.

Appelée à se prononcer, la commission émet un avis globalement favorable à l'unanimité au projet de carte communale et rappelle à la commune sa vigilance au regard de l'optimisation de l'occupation des surfaces du secteur des « Rechettes ».

Chambéry, le 26 NOV. 2014
Pour le préfet,
son représentant à la CDCEA,

Jean-Pierre LESTOILLE

La prochaine CDCEA est prévu le vendredi 9 janvier 2015 à 15 heures, à la DDT, en salle de conférences.

- Examen du projet de PLU arrêté de GRANIER
- Point sur l'application de la loi avenir de l'agriculture et impact sur la commission